Louis DUMAZERT

Par : Monique Vézilier



- Informations
  - Nom : DUMAZERT
  - Prénom(s) : Louis
- Etat civil
  - Date de naissance : 11/07/1900
  - Ville de naissance : Bessèges
  - Département de naissance : Gard
  - Pays de naissance : France
  - Profession avant guerre :
    - plâtrier
  - Date de décès : 23/10/1976
  - Lieu de décès : Sommières (Gard)
- Résistance
  - Organisation(s) de résistance :
    - Front national
  - Date d'engagement : 1/7/1941
  - Département(s) de résistance : Gard
- Arrestation et condamnation
  - Date d'arrestation : 10/9/1941
  - Lieu d'arrestation : Sommières
  - Département d'arrestation : Gard
  - Juridiction de condamnation : Section spéciale - Tribunal militaire 15e DM (Marseille)
  - Date de condamnation : 05/11/1941

    - Motif(s) de condamnation :
      - Activité communiste
    - Peine infligée : Prison
    - Durée de la peine : 5 ans
    - Parcours carcéral :
      - Nîmes (maison d'arrêt)
      - Marseille (Saint-Nicolas)
      - Marseille (Saint-Pierre)
      - Nîmes (maison centrale)
      - Eysses
      - Compiègne
- Eysses
    - Date d'arrivée à Eysses : 15/10/1943
    - Numéro d'écrou à Eysses : 2477
    - Préau ou autre affectation :
      - Préau 4
    - Compagnie de combat : 4e Cie Pelouze
    - Section de combat : Louvion
    - Groupe de combat : Dumazert Louis
    - Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes
    - Date de la levée d'écrou : 30/05/1944
    - Durée de détention : 0 an(s), 7 mois, 15 jour(s)
- Déportation
    - Déporté
    - Lieu de départ : Compiègne
    - Date de départ : 18/06/1944
    - Parcours concentrationnaire :
      - Dachau
      - Loibl Pass (Kdo Mauthausen)
    - Matricule : 73394 / 89376
    - Situation en 1945 : Libéré
    - Date : 08/05/1945
    - Lieu : Loibl Pass
    - Date de rapatriement : 07/06/1945
- Reconnaissance
    - Statut : Déporté politique

Biographie

Louis Dumazert naît le 11 juillet 1900 à Bessèges (Gard), une petite ville industrielle avec une activité minière et métallurgique importante ; son père Mélia Auguste Dumazert est manœuvre. En 1923, Louis exerce la profession de plâtrier à Sommières dans le sud du département. En 1936, il est membre de la cellule sommiéroise du Parti communiste.

À l'automne 1940, Sommières conserve sa municipalité ; son maire Raoul Gaussen est radical-socialiste. En mai 1941, le Front national organise des distributions de tracts, "*Vive la France, Vive l'URSS*" et des affiches sont placardées sur les murs. Dans la nuit du 15 au 16 août 1941, 20 exemplaires du journal clandestin *l'Humanité* sont distribués. Des enquêteurs sont dépêchés depuis Nîmes. Les communistes sont les premiers visés et, à la suite d'une perquisition effectuée au domicile de Georges Paul, les policiers découvrent du matériel et des tracts. Louis Dumazert, Maurice Barbut, Fortuné Louvion et Georges Paul sont arrêtés le 10 septembre 1941 à Sommières par la police française et conduits au dépôt de Nîmes. Le maire de Sommières reste en place mais il est sous la surveillance de conseillers municipaux choisis par le préfet Angelo Chiappe, un serviteur zélé du régime.

Incarcéré à Nîmes avec ses camarades, Louis Dumazert est accusé d'activité communiste, trouble à l'ordre public et hostilité au régime de Vichy. Conduit le 25 septembre 1941 à Marseille, à la maison de correction Saint-Pierre, il est transféré à la prison Saint-Charles le 25 octobre. Jugé par la section spéciale du Tribunal militaire permanent de la 15e division militaire de Marseille, il est condamné le 5 novembre 1941 à 5 ans d'emprisonnement, 10 ans d'interdiction de ses droits civiques, civils et famille et à une amende de 500 francs.

Le 18 décembre 1942, il est transféré à la maison centrale de Nîmes et le 15 octobre 1943 nouveau transfert pour la centrale d'Eysses, sous le numéro d'écrou 2477. Assigné au préau 4, son chef de section n’est autre que son compatriote Louvion. Il fait partie du bataillon de la centrale qui participe à l’insurrection du 19 et 20 février 1944. Le 30 mai 1944, il est livré avec 1200 de ses codétenus aux autorités allemandes. Arrivé le 2 juin au camp de rassemblement de Compiègne, il est déporté le 18 juin au camp de concentration de Dachau (matricule 73394). Le 18 août 1944, il est transféré à Mauthausen (matricule 89376) et le 25 août, il est assigné au *Kommando* de Loibl Pass à la construction du tunnel routier entre l'Autriche et la Yougoslavie. Pour le creusement du tunnel, de 2 juin 1943 au 15 avril 1945, l'entreprise Universale Hoch und Tiefbau AG a utilisé 773 déportés originaires de France.

Libéré par les partisans yougoslaves le 8 mai 1945, il est évacué par les armées alliées vers l’Italie. Accueilli à Naples le 10 mai 1945, il est de retour dans son foyer le 7 juin 1945.

Il meurt à Sommières le 23 octobre 1976.

Bibliographie

AERI cdrom : la Résistance dans le Gard, 2009